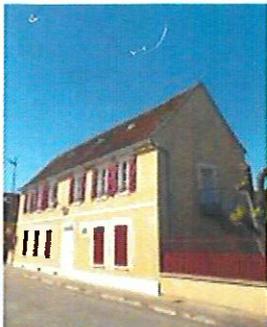


Le P'tit Montignais

N° 75

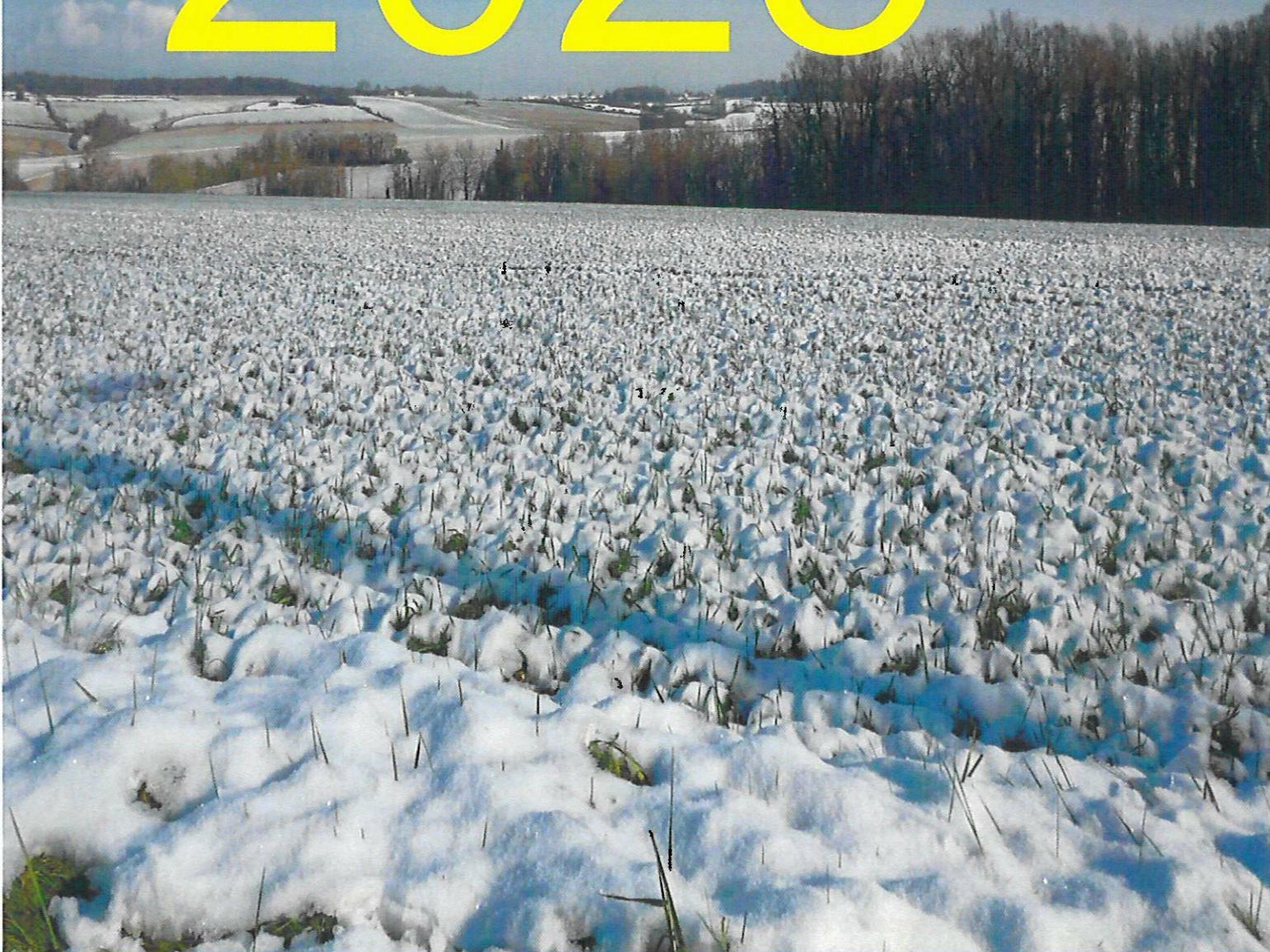


Vœux du Maire et de l'équipe municipale

L'état civil

Vie du village 2022

2023



MAIRIE - Ouverture au public

Lundi et Vendredi 16-17 h 30 7, Place de l' église
Mardi et Jeudi 16-18 h Tél : 03.86.41.82.21
Samedi 9-12h Fax : 03.86.41.19.58

@ mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr

www.mairie-montigny-la-resle-89.fr

MONTIGNY-LA-RESLE, le 6 janvier 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie les Elus, les Présidentes et Présidents d'association, les sapeurs-pompiers ainsi que les Montignaises et Montignais pour leur présence à la cérémonie des vœux pour cette nouvelle année 2023.

Cette cérémonie des vœux a une connotation particulière pour l'équipe municipale et moi-même.

Notre prise de fonction a tout d'abord été retardée du 15 mars 2020 au 27 mai. C'est donc la première cérémonie des vœux que nous pouvons ainsi organiser depuis cette date.

C'est un mandat bien particulier, qu'il nous est permis d'exercer grâce à vos votes et je vous remercie pour la confiance accordée.

Il a fallu gérer la covid au niveau du centre de loisirs, de la cantine et de l'école et voir les habitudes de travail changer avec le développement du télétravail.

La grève des éboueurs, qui grâce à la mise en place d'une benne nous a permis de garder notre village propre et je salue l'effort de l'ensemble de la population à cette occasion.

Puis la situation internationale, avec la guerre en Ukraine qui dure et s'installe provoquant une crise économique mondiale et par conséquent une inflation galopante. Chacune et chacun d'entre vous peut le constater en remplissant son caddie de courses ou en faisant le plein de son véhicule.

Au niveau de la commune et malgré la perte des revenus de la taxe d'habitation, notre situation financière s'améliore, car nous ne sommes plus sous contrôle de la Cour régionale des comptes. Le budget drastique de 2021 nous a permis d'en sortir et dès 2020 nous nous étions attachés à négocier les prêts en cours auprès des banques. Notre capacité de remboursement reste cependant insuffisante, nous interdisant dans l'immédiat de contracter de nouveaux emprunts d'envergure.

Cependant la totalité de l'éclairage public de la commune a pu être réalisé en led représentant une économie substantielle de 5 000 à 8 000 € par an avec un entretien gratuit de l'éclairage public durant 5 ans.

Pour l'éclairage public également, nous pourrions bénéficier de 13 % de réduction par rapport au tarif en vigueur grâce à une adhésion à un groupement d'achat.

Concernant la consommation d'électricité, les bâtiments communaux bénéficient du bouclier tarifaire ce qui n'empêchera pas d'enregistrer une hausse très conséquente.

Le prix du gaz pour les bâtiments communaux a fait l'objet d'une négociation pour une durée de 2 ans auprès de Primagaz au prix de 1 100 € la tonne. La dernière livraison a même affiché un prix de 1 068 € la tonne.

Vous pouvez ainsi constater que la préoccupation de notre mandat est avant tout l'économie sur tous les secteurs de fonctionnement, tout en limitant les investissements pour générer une réserve financière disponible.

Depuis 2020 plusieurs initiatives ont vu le jour et se sont développées au sein de notre commune :

Le garage Mécabobol au Merry où œuvre un très bon mécanicien Cyrille BOLZAN. Le chocolatier de Montigny qui a déménagé de la rue Gratto à la place de l'Eglise et continue de nous régaler par ses excellents chocolats. Toujours pour continuer dans la gastronomie je citerai De chez vous à chez nous de Mr et Mme BAUJARD, qui proposent des plats à emporter et la réouverture le mercredi 11 janvier, du Soleil d'or, route d'Auxerre par Mr DIAS GONCALVES et sa compagne, à qui je souhaite la bienvenue et bien sûr la réussite dans leur entreprise et avec qui vous pourrez faire connaissance lors du moment de convivialité.

Le mouvement associatif s'est développé également avec la création du comité des fêtes qui a pu nous proposer la fête des associations, le vide grenier, la fête de NOËL pour les enfants, qui nous assure les moments de convivialité pour le 11 novembre, le 8 mai, et ce soir encore, avec les galettes des rois concoctées par Mr et Me BEAUJARD. Le Comité des fêtes nous assurera également un moment de convivialité à l'issue de la pièce de théâtre LOVE ME qui sera proposée par la troupe du théâtre d'Auxerre le samedi 14 janvier à la mairie.

L'association des parents d'élèves œuvre également pour le bien-être de nos enfants en organisant la fête d'halloween, le carnaval, des randonnées, des ventes de chocolats et de sapins de Noël.

L'association l'Anenimal qui veille au bien être animal (chevaux, poneys et chats) et l'association l'Atelier créée récemment.

Sans oublier MONTIGNY LOISIRS qui propose de nombreuses activités : danse, chant, peinture, art floral, œnologie, généalogie, bien être, ainsi que diverses conférences.

Qui après la mise en place sur un terrain communal près de l'école, d'un poulailler géré par les écoles, a procédé à la création d'un jardin de sauvegarde sur un terrain communal près du terrain de foot où vous pouvez découvrir différentes essences de plantes et d'arbres fruitiers ainsi que des ruches, animé par Christian DELBOS et Thierry GAULUET.

Et puis pas très loin on peut découvrir l'Olympique Montigny Tennis, qui propose entre autres des cours pour les jeunes tennismans en herbe.

Et puis encore dans le voisinage le club canin Montignais qui propose des animations chaque dimanche matin.

Sans oublier les sapeurs-pompiers du CPI de Montigny, qui ont réalisé une cinquantaine d'interventions.

Toujours au niveau du terrain de foot, les accès ont été sécurisés.

Et de l'autre côté de la Nationale l'étang communal, géré de main de maître par Philippe BALANCON, où l'on vient récemment de rénover la source, qui alimente ce dernier. Je remercie à cette occasion Mr ROSIER pour ses prestations gratuites avec sa pelleuse.

Nous devons continuer de nous tourner vers l'avenir avec un projet d'urbanisation de quelques pavillons qui est à l'étude. L'étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux exposés au sud. La remise en état de l'aire de jeux située près de l'école.

Nous devons être conscients du travail en cours, qui nous attend concernant le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) où chacun doit être conscient du fait que le terrain constructible aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain.

Et si l'on veut parler d'avenir, qui y a-t-il de plus beau qu'une naissance. Nous enregistrons au cours de cette année 2022 huit naissances. J'adresse mes plus vives félicitations aux parents et souhaite beaucoup de joie et de bonheur aux nouveaux nés. Un bon d'achat de 30 € sera remis à chaque famille prochainement.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune.

Je remercie le personnel communal et leur souhaite tous mes vœux de réussite personnelle ainsi que dans l'accomplissement de leur travail.

Je souhaiterais qu'au cours de cette nouvelle année, nous renforçons le lien associatif, notamment entre les associations. Nous nous réunirons avec les responsables d'associations pour élaborer un calendrier commun.

Je veux maintenant m'adresser à l'ensemble des Montignaises et Montignais pour leur souhaiter tous mes vœux de réussite dans leur vie professionnelle, tous mes vœux de bonheur dans leur vie familiale, ainsi que la prospérité pour cette nouvelle année 2023.

Dominique TORCOL
Maire de MONTIGNY LA RESLE



VARLET Giulia
23/07/2022

LEMOULE LAMIDE Mahé
23/08/2022

LEMONNIER Sasha
02/09/2022

LECHAT Jules
13/09/2022

ROL ONGARO Léo
02/11/2022

BERTHAUT Camille
02/12/2022

FOHR Lise
13/12/2022

DIAS Romy
23/12/2022

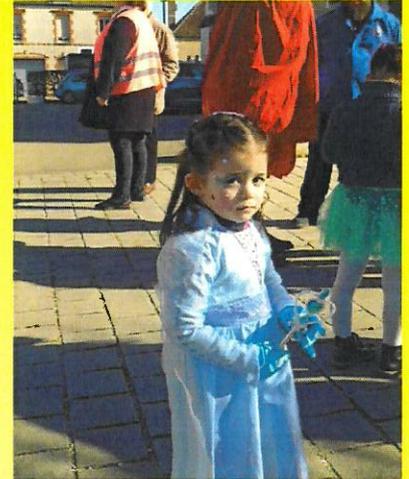


LECOCQ François
01/02/2022

LAFAYE François-Xavier
11/09/2022



Le **carnaval** est une fête relativement répandue en Europe et en Amérique. Il consiste généralement en une période pendant laquelle les habitants de la ville sortent déguisés (voire masqués ou bien maquillés) et se retrouvent pour chanter, danser, faire de la musique dans les rues, jeter des confettis et serpentins, défiler, éventuellement autour d'une parade.



Héritiers de rituels antiques tels que les Lupercales et la Guillaneu, ils sont traditionnellement associés au calendrier chrétien et se déroulent entre l'Épiphanie (soit le 6 janvier) et le Mardi gras (une fête mobile entre le 3 février et le 9 mars).

A Montigny ce 27 Février, voilà ce que nous proposent les enfants des écoles...



Un final flamboyant sous haute surveillance. Après ces émotions on festoie.

En ce mardi 29 Mars résonnent les différents pupitres de « la Clef des Chants ».

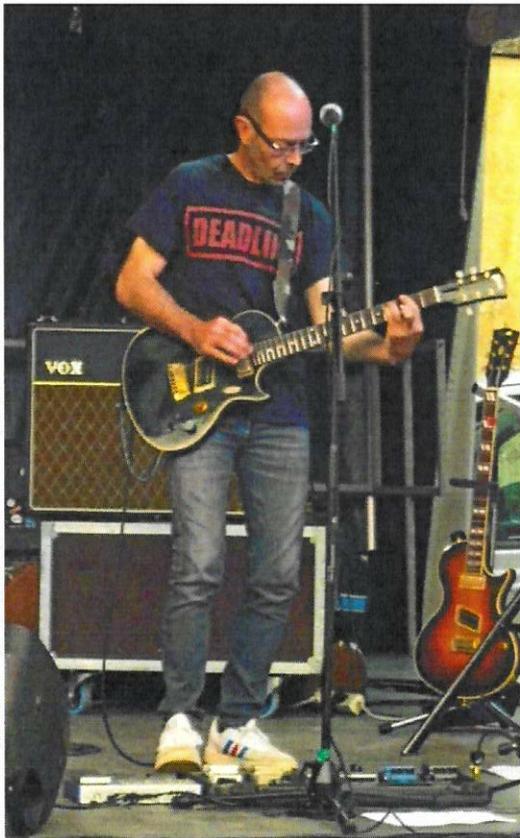


La séance commence par un échauffement. Il est important de se sentir bien et détendu.



Pasquale MOUREY, la cheffe de chœur, enseigne comment aller chercher ces notes qui composent la partition, elle leur donne la clef.





En ce mercredi 25 Mai le groupe DEADLINE est venu délivrer les plus vrombissants des décibels place de l'église. L'installation de la scène avait mobilisé conseillers et administrés.



Ce samedi matin, sous une température de plus de 30°, la traditionnelle fête des écoles se déroulait. En première partie la chorale de Montigny-Loisirs « La Clef des Chants », nous offrait quelques titres de son répertoire.



Puis les élèves des différentes sections de VILLENEUVE et MONTIGNY, de la maternelle au CM2, nous ont livré leurs chants.



La joie d'être là pouvait se lire sur tous les visages, des petits comme des grands et des plus grands.

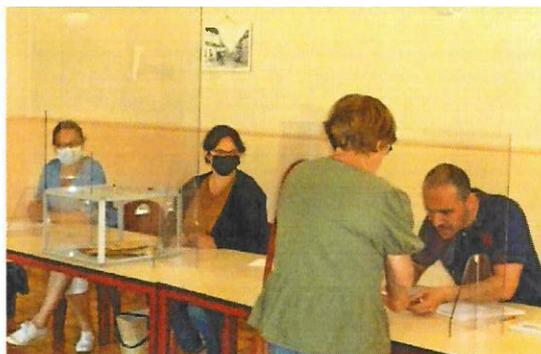




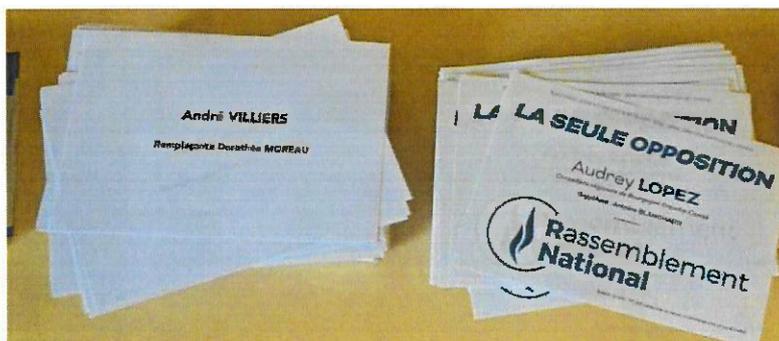
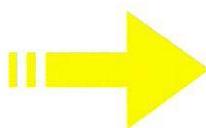
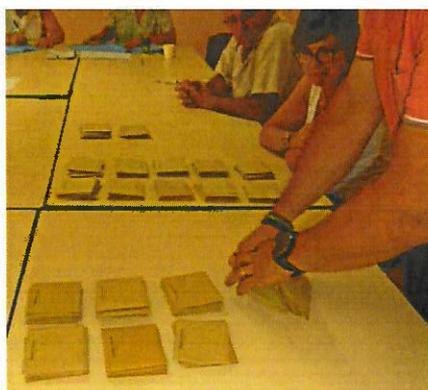
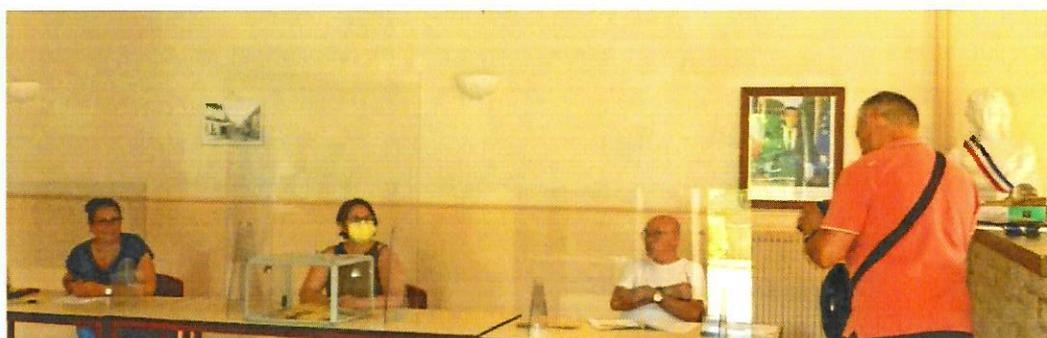
Les élections législatives en France déterminent les représentants siégeant à la Chambre basse du Parlement. Cette chambre a eu plusieurs dénominations au cours de l'histoire, notamment : Assemblée législative sous la Révolution, Chambre des députés sous la Restauration, la monarchie de Juillet et la IIIe République, puis enfin Assemblée nationale sous les IVe et Ve Républiques.

Sous la Cinquième République, toutes les élections législatives ont eu lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, sauf les élections de 1986.

Les dernières élections législatives ont eu lieu en métropole les 12 et 19 juin 2022 et un jour plus tôt pour les territoires ultramarins.



1^{er} tour le 12, 2^{ème} tour le 19

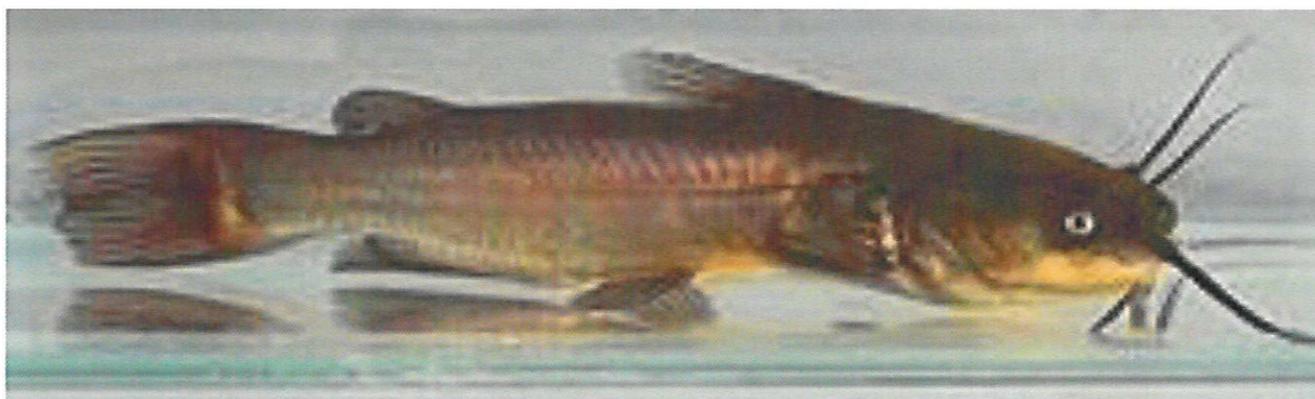


99

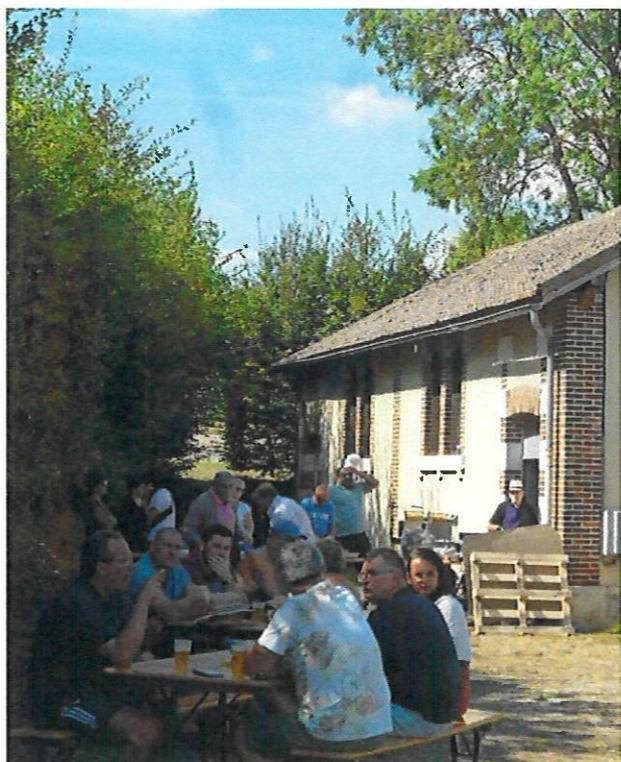
103

Le poisson-chat commun (*Ameiurus melas*), appelé aussi chat ou greffier Barbicho, est une espèce de poissons-chats d'eau douce de la famille des Ictaluridés d'origine américaine; il s'est répandu en Europe à la suite d'introductions.

Depuis 2022, il est inscrit sur la liste des espèces exotiques, envahissantes, préoccupantes, pour l'Union européenne, selon Wikipédia..



Revenons sur les hauteurs de Montigny. Voyons voir cette organisation, laquelle est vraiment à la hauteur de l'évènement... Des mains plus qu'habiles viennent prêter main forte.

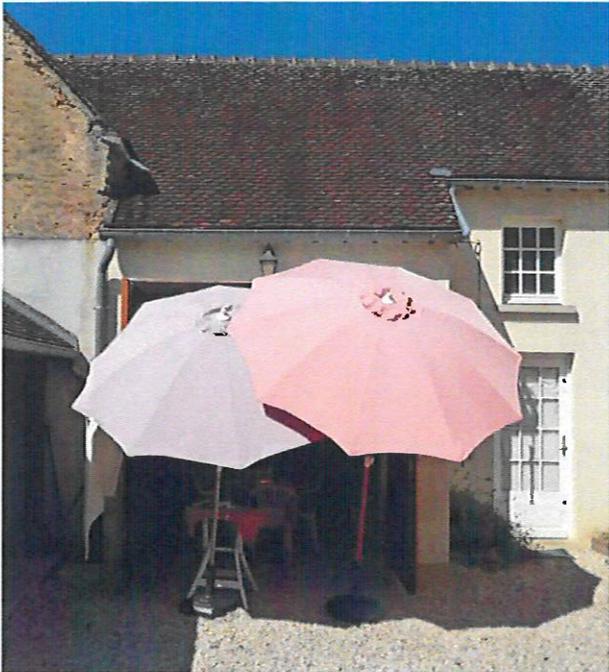


C'est l'heure de la ripaille, de la détente et des discussions.
Bref un bel instant de détente.



Ca mord on dirait !!! faut dire que les postes sont affûtés.





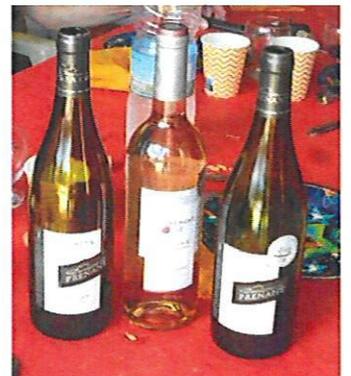
Cette année, le repas des voisins de la Rue du Fouillat et de la Ruelle du Cadon se passe chez Colette et Bernard. L'ombre avait été optimisée comme on peut le constater.



Pierre-Alain régale l'assistance de blagues plus drôles les unes que les autres, et se prend aussi pour un fou volant.

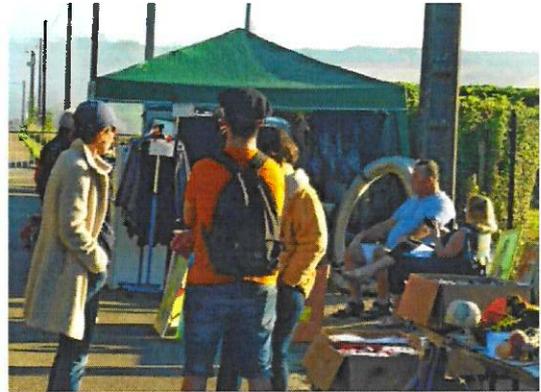


Les voisins arrivent les bras chargés des mets les plus savoureux dont ces raviolis grillés chinois préparés par Lingyan. En effet, cette année de nouvelles têtes ont fait leur apparition : Lingyan, Mathieu et le jeune Valentin. La Rue du Fouillat tenait à leur souhaiter la bienvenue.





Ce Dimanche 11, Côté « Voie Romaine » les exposants arrivent dès 5 h du matin. Ceux-ci se placent les uns après les autres puis étalent leurs plus belles richesses à prix défiant toute concurrence.



Ca rigole bien dès l'entrée, l'organisation se déroule. Philosophie du vide grenier respectée : on vend de tout, à n'importe quel prix et n'importe où.



Côté Stade « Jean Combard » la fête des assos s'étend, puis bat son plein, les sourires ensoleillent la journée.





Point de kakémonos pour annoncer leur venue, mais les enfants tout comme les grues sont passés, aussi bruyants les uns que les autres, en ce dimanche 30 Octobre.

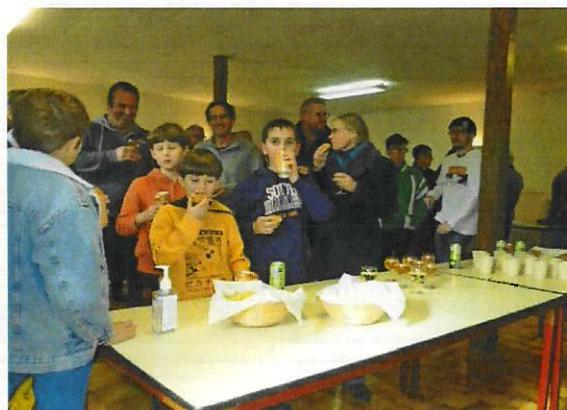




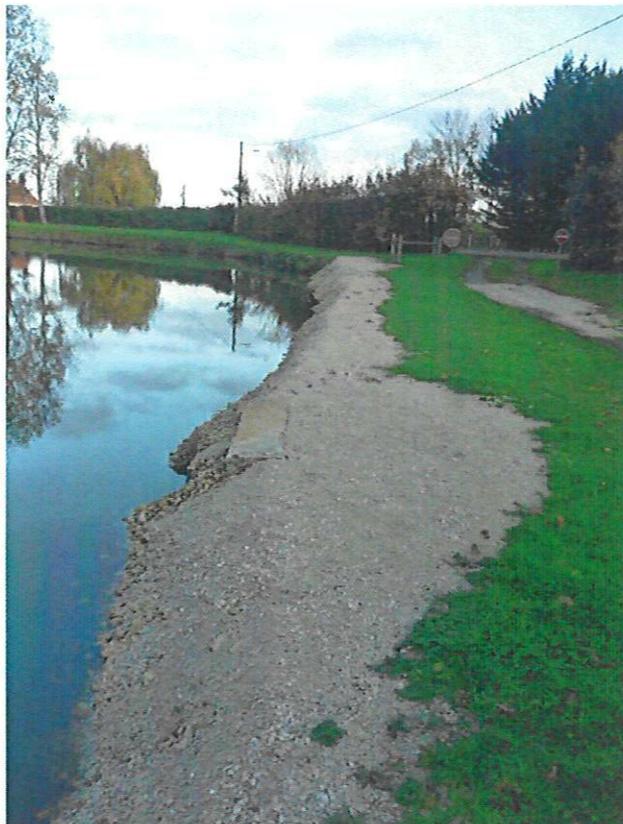
La traditionnelle cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée avec le défilé des pompiers, des lectures des enfants des écoles et le discours de M. le Maire.



Les enfants ont chanté La Marseillaise, puis se sont retrouvés avec les parents Salle Gratto.



Le saviez-vous? Sur les hauteurs du village jaillit une source, proche de l'étang. Il a donc fallu que Dominique et Franck, employés de la commune, fassent le nécessaire afin que celle-ci s'écoule paisiblement dans l'étang. Voyons cela d'un peu plus près.

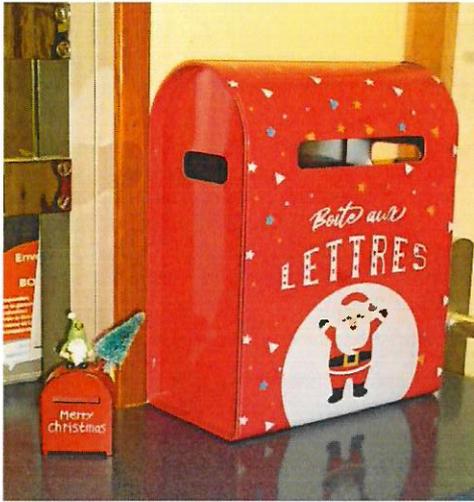


Nous en profitons pour faire le tour de l'étang et remarquons tout de suite que le lieu est agréablement agencé et qu'il est facile d'y circuler.



La voici: elle est là! Si elle veut gonfler, dorénavant elle ira dans l'étang grâce à ces conduites.





Le décor est planté, place de l'église. Nous entrons à la Poste dans laquelle Nathane a rendu l'atmosphère très joyeuse. Entendez-vous ces cris d'enfants au loin, à l'école ...



Nous nous envolons vers l'école où souffle un blizzard des plus magiques. Entrons chez les grands. Il est là ...



Il est des moments qui se passent de commentaires, alors regardez ces yeux, ces sourires. Elle est bien là la magie de Noël qui nous renvoie cette belle vérité : le bonheur est bien dans la croyance de ces instants ...





Il est là aussi
chez les
petits...



Là aussi les yeux sont brillants, la même magie opère.



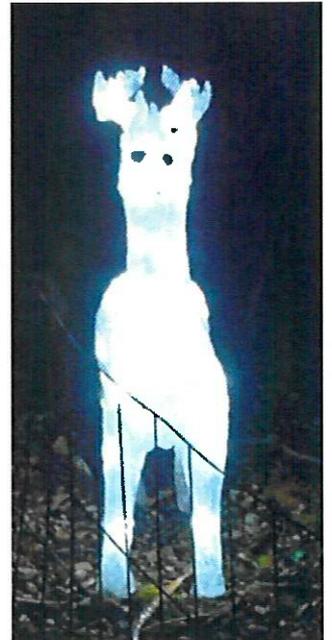
Après tant d'émotions il faut aller remplir ces estomacs, autour d'un repas amélioré.



Il est évident, qu'en ce jour de fête, on tolère les grimaces.



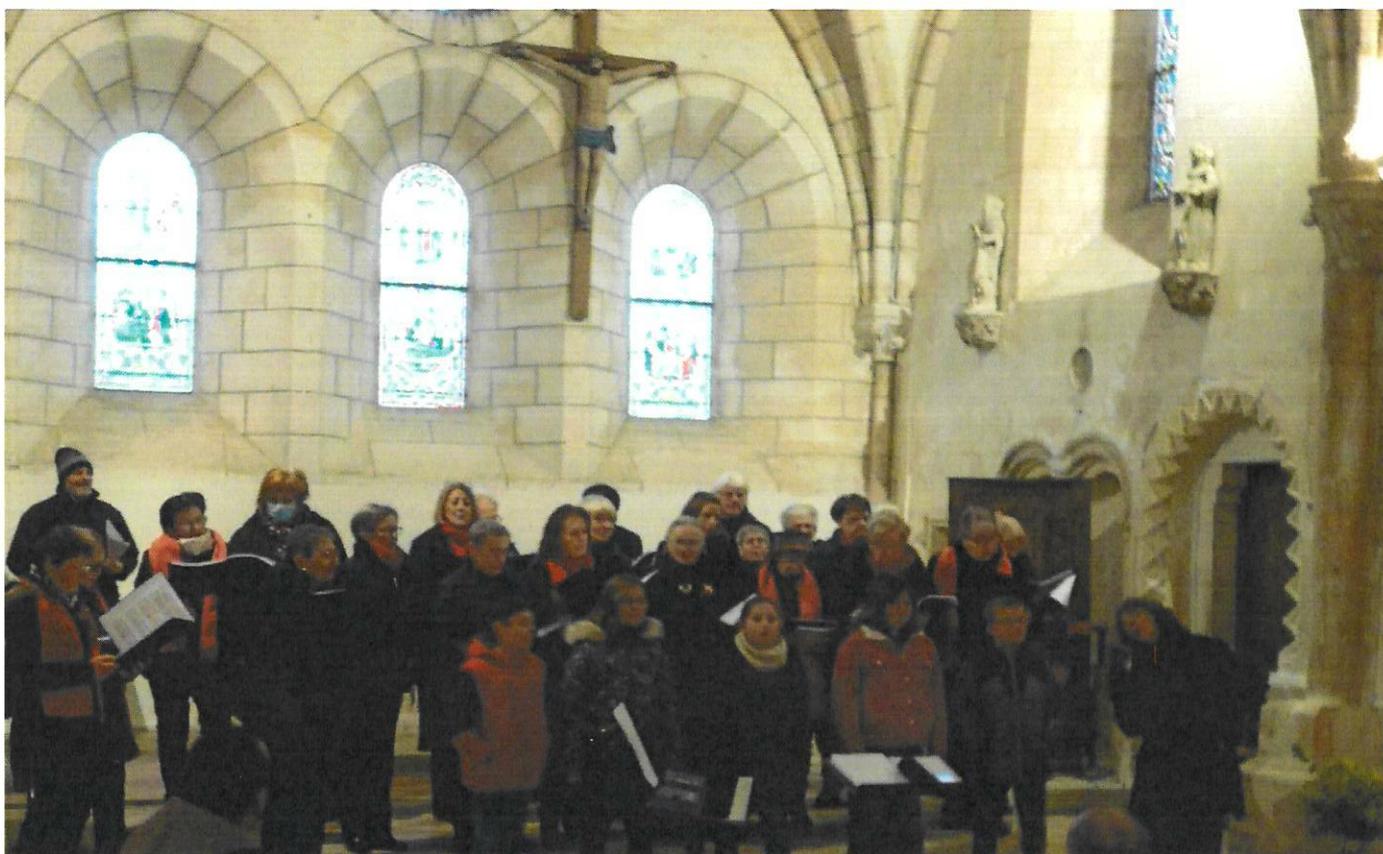
Nous parcourons le village, Grande Rue, Parc Gabriel Angelo, Gratto, Le Chapelain... Nous découvrons de bien belles décors autour des maisons.



Ça brille de partout! Et lui là, il est pas mignon avec son bonnet tordu? C'est sûr, la Grande Rue est sous bonne garde.



Rendons-nous dans l'église du village, d'où s'élève une magie vocale signée La Clef des chants avec les enfants.



Et ensuite les enfants découvrent le film « Le Grinch, grrrrhhh ».



Le Comité des Fêtes vous propose son calendrier prévisionnel:

- Mercredi 17 mai Concert ROCK avec DEADLINE
Place de l'Eglise à 19 h 00
Buvette et restauration sur place
- Dimanche 18 juin Vide maisons
- Samedi 8 juillet Concours de boules
- Samedi 26 août Concours de pêche
- Samedi 9 septembre Fête des associations
- Samedi 2 décembre Le Petit Noël de MONTIGNY

Cérémonies :

- 8 mai 2023 Hommage aux morts de la 2^{ème} guerre mondiale
11 h 30 au monument suivi d'un moment de
convivialité
- 11 novembre 2023 Hommage aux morts de la 1^{ère} guerre mondiale
11 h 30 au monument suivi d'un moment de
convivialité

Démarches administratives

Naissance : la déclaration est obligatoire. Délai 3 jours après l'accouchement.

Mariage / Pacs : constitution du dossier en Mairie du domicile

Décès : démarche obligatoire en Mairie du lieu du décès dans les 24H.

Les extraits de naissance, de mariage et de décès sont à formuler auprès de la commune où s'est produit l'évènement.

Carte d'identité et passeport, s'adresser à :

- la mairie de Chablis (03.86.42.87.70)
- la mairie de St Florentin (03.86.43.79.79)
- la mairie d'Auxerre (03.86.72.43.00)



Rappel des règles d'urbanisme

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont **soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation**.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi, vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Renseignements disponibles en mairie.



Rappel pour le bien vivre ensemble et le respect d'autrui

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils à haute intensité sonore (tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc...)

Sont autorisés :

- Les jours ouvrables : de 08 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- Le dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

LUNDI	16 H 00 à 17 H 30
MARDI	16 H 00 à 18 H 00
MERCREDI	10 H 30 à 12 H 30 et 15 H 00 à 16 H 30
JEUDI	16 H 00 à 18 H 00
VENDREDI	16 H 00 à 17 H 30

Site de la commune : www.mairie-montigny-la-resle-89.fr
(Comptes rendus de la Municipalité et du Conseil Communautaire)

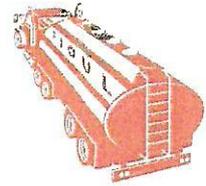
Courriel : mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr

Tél : 03 86 41 82 21

Livraison groupée de Fioul



Vous souhaitez faire
Des **ECONOMIES**
Pensez-y et
INSCRIVEZ-VOUS



Le groupement de commandes de fioul à Montigny La Resle de Janvier 2023 a totalisé 16100 litres pour 20 foyers avec un tarif de 1,280 €/litres pour l'ordinaire et 1,290 €/litres pour le supérieur (contre respectivement 1,349 €/litres et 1,369 €/litres en moyenne pour 1000 L). En espérant que d'ici juin une baisse significative s'amorce.

Le prochain groupement est prévu pour Juin 2023, vous souhaitez en bénéficier, n'hésitez pas à vous inscrire en renseignant le coupon ci-contre ou m'informer par courriel à aurore.remaud@gmail.com, pour le 04 Juin 2023 au plus tard.

Pour précisions, et indépendamment de ma volonté, une fois la commande du groupement confirmée, soit en général le lendemain de la date limite d'inscription, elle est très souvent livrée dans les 24 h à 72 h maximum (il ne s'agit pas d'un groupement via internet), merci d'en tenir compte par rapport à vos disponibilités.

Le bon déroulement d'un groupement, que se soit pour les clients, ou pour le fournisseur, dépend de toutes les personnes qui y participent (clients et fournisseur), c'est pourquoi il est impératif de respecter la date limite d'inscription et surtout de bien préciser les périodes d'absences si elles sont connues et/ou d'indiquer les coordonnées d'une personne susceptible d'avoir vos clés (que se soit pour une absence programmée ou imprévue), toutes ces informations me permettent d'optimiser la date de livraison pour qu'elle convienne à la plus grande majorité d'entre nous et d'informer le fournisseur sélectionné afin qu'il organise au plus juste la livraison en fonction des indications.

Merci pour votre fidélité, votre compréhension et votre sérieux, et j'espère vous compter toujours plus nombreux.

Ci-dessous Coupon à retourner pour le 04 / 06 / 23

✂-----
Nom : Prénom :

☎ :

Courriel (si vous en possédez un) :@.....

Adresse :

Qualité du combustible que vous utilisez : ordinaire supérieur

Quantité à commander (en litres) :

Disponibilité pour la livraison :

une personne présente préciser : matin après-midi tout le temps

clés déposées chez, préciser coordonnées : nom :

adresse :

☎ :

Courriel (si la personne en possède un) :@.....

Période d'absence :